

Le printemps est arrivé!

Si pour l'instant le ciel ne semble pas du même avis, il n'empêche! Les jours rallongent, les températures sont plus clémentes, la végétation se réveille. Le retour au jardin est d'actualité et les balades aussi. Redécouvrez la commune! À Port-Saint-Père, ce ne sont pas les lieux qui manquent! Partez à la découverte des



chemins balisés ; les circuits proposés vous montreront une autre facette de la commune. Le sentier « découverte à vélo » est une autre alternative. Le bac à chaîne, remis pour l'hiver, ne va pas tarder à retrouver son ancrage. Vous pourrez à nouveau l'emprunter et peut-être parcourir le tour du Lac de Grand Lieu... Les enfants vont pouvoir s'émerveiller en retrouvant les animaux de Planète Sauvage qui a rouvert ses portes le 28 février dernier. Mais vous pouvez plus simplement, lors d'une simple promenade dominicale, profiter des bords de l'Acheneau...

Le printemps c'est aussi le moment où nous devons voter le budget communal. Et là, ce n'est plus une simple balade. Si l'exercice 2014 nous permet de reporter un excédent de fonctionnement de 350 000 €, il faut penser « foncier ». Vous le savez tous, bien vivre n'est possible que si on met en place les structures nécessaires à la population. Le pôle enfance et le pôle santé nécessitent de gros investissements de l'ordre de 600 000 € de foncier. Si nous voulons réaliser ces projets, nous devons emprunter environ 200 000 € pour équilibrer le budget. Fidèles à nos promesses électorales, nous nous sommes limités à augmenter les taux d'imposition de 1 %. Car si la saison est propice aux plantations, inutile d'essayer avec l'argent !